



Ville d'Annecy-le-Vieux
Service Petite Enfance

BIEN VIVRE ENSEMBLE:
ENFANTS, FAMILLES ET
PROFESSIONNELS DANS NOS
STRUCTURES PETITE
ENFANCE
2015

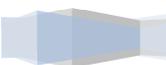
Projet éducatif

Ville d'Annecy-le-Vieux



Table des matières

Table des matières	2
PREMIERE PARTIE : BIEN VIVRE ENSEMBLE: ENFANTS, FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS NOS STRUCTURES PETITE ENFANCE	3
NOS VALEURS EDUCATIVES :	3
DE LA PRE -INSCRIPTION A L'ENTREE EN CRECHE	4
LA SECURITE AFFECTIVE	6
LA COMMUNICATION A L'ENFANT	7
L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN.....	8
EVEILS ET JEUX	8
LE REPAS.....	9
LE SOMMEIL	10



BIEN VIVRE ENSEMBLE: ENFANTS, FAMILLES ET PROFESSIONNELS DANS NOS STRUCTURES PETITE ENFANCE

Les enfants sont accueillis avec BIENTRAITANCE, dans le respect de leur UNICITE, en COEDUCATION avec les parents, dans une COHERENCE d'équipe.

NOS VALEURS EDUCATIVES :

En prenant soin des enfants dans nos structures d'accueil, nous gardons à l'esprit tous les enjeux de PERSONNALISATION de l'accueil.

La bientraitance est alors sous-tendue par le respect de chaque enfant dans son UNICITE et la VALORISATION de ses compétences ;

LA BIENTRAITANCE



L'ENFANT DOIT ÊTRE NOTRE SOUCI.
ET SAVEZ-VOUS POURQUOI ?
SAVEZ-VOUS SON VRAI NOM ?
L'ENFANT S 'APPELLE L'AVENIR »
VICTOR HUGO, ACTES ET PAROLES, 1869

C'est l'ensemble d'attitudes, de comportements positifs et constants, de respect, de bons soins, de marques et manifestations de confiance, d'encouragement et d'accompagnement. C'est privilégier l'individualité dans la collectivité, tenir compte du vécu de l'enfant, utiliser des gestes, des mots qui rassurent et qui respectent le bien-être physique et psychologique de l'enfant. Le comportement bientraitant des adultes va permettre à l'enfant de se sentir bien accompagné dans son développement et en confiance.

L'ENFANT EST UNIQUE:

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre ; les enfants évoluent dans le respect de leur rythme biologique, de leurs acquisitions et de leurs besoins. L'enfant est acteur de son développement.

En développant une connaissance approfondie de chaque enfant, l'adulte qui en est responsable est en mesure de reconnaître et de respecter les particularités de chacun, son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.

L'intégration de l'enfant porteur de handicap requiert une attention particulière de l'équipe qui l'accueille comme tout autre enfant, en reconnaissant sa différence, ses capacités et ses difficultés.

Dans le cas d'accueil de fratrie ou d'enfants jumeaux, l'accueil est individualisé.

LA COEDUCATION AVEC LES PARENTS:

Les parents sont les premiers éducateurs et le personnel prend le relais lorsque les parents confient leur enfant. La relation aux parents se fait dans le respect mutuel, dans l'acceptation des différences, dans la complémentarité et la coopération.

La relation tripartite enfant, parent, professionnel est fondamentale

Les événements concernant la vie de l'enfant à la crèche sont transmis aux parents.

Au quotidien le parent entre dans le lieu de vie de son enfant. Il est invité à transmettre par écrit et oralement les informations utiles pour assurer la continuité entre la vie familiale et la vie dans la crèche de leur enfant.

Nos valeurs éducatives animent notre Projet PEDAGOGIQUE et sont le référentiel commun de nos pratiques professionnelles.

A la base d'une COHERENCE D'EQUIPE, connu de tous, le projet pédagogique permet d'informer les parents sur la qualité de la vie proposée dans la structure d'accueil.

DE LA PRE -INSCRIPTION A L'ENTREE EN CRECHE

LA PREINSCRIPTION

Les familles retirent un dossier de préinscription en crèche à l'accueil de la mairie ou au Point Info Familles (Mairie annexe).

Le dépôt du dossier s'effectue sur rendez-vous auprès du secrétariat Petite Enfance.

La date du dépôt du dossier enregistré correspond à la date d'antériorité de la demande.

L'admission de l'enfant pour un contrat régulier de deux jours ou plus se fait suite à l'accord du groupe de travail admissions qui se réunit régulièrement pour attribuer les places. Cette admission est formalisée par un contrat établi entre les parents et la Directrice de la structure d'accueil.

Les parents ont la possibilité de faire un dossier de préinscription en crèche pour un contrat de moins de 2 jours rentrant dans le cadre du « contrat occasionnel » ou de « l'accueil d'urgence ».

La directrice ou son adjointe reçoit la famille avec l'enfant lors d'un rendez-vous pour finaliser l'admission et prévoir la visite médicale de l'enfant avec le médecin de crèche.



L'ENTREE EN CRECHE

L'entrée en crèche implique le respect d'une période d'adaptation.

Cette entrée se fait en plusieurs étapes :

- ✈ Rencontre avec la directrice afin d'organiser l'entrée de l'enfant
- ✈ Présentation de la structure d'accueil et de l'équipe référente de professionnels
- ✈ Rendez-vous avec le médecin de crèche,
- ✈ Confirmation de la date d'entrée et présentation de la personne référente avec qui est planifiée une rentrée progressive

LE TEMPS DE L'ADAPTATION

L'entrée de l'enfant dans la structure est préparée par une période dite « d'adaptation ».

Cette période dure idéalement une semaine mais elle peut être plus longue selon l'enfant car chaque enfant est unique.

Elle permet de faire mutuellement connaissance et de développer une relation de confiance entre l'enfant, les parents et les professionnels.

Cette adaptation permet d'ouvrir l'enfant et sa famille au nouvel univers collectif et d'aménager leur séparation. Après différents temps d'échanges et de partage, le parent confie l'enfant au référent en son absence de manière progressive.



« SE SÉPARER, C'EST ACCEPTER DE LAISSER QUELQUE CHOSE, POUR PASSER À AUTRE CHOSE. LA DIFFICULTÉ EST DE LAISSER »
DONALD WINNICOTT

L'ADULTE REFERENT :

« Le référent » est l'interlocuteur privilégié de l'enfant et de ses parents,

il tisse une relation individualisée qui concerne cet enfant et lui seul, au sein de la collectivité :

Il porte une attention plus soutenue sur les enfants dont il est référent afin de centraliser les informations et les observations les concernant.

Cette personne « référente » assure en priorité les soins personnalisés (repas, toilette, endormissement...) afin de favoriser la continuité de la prise en charge et la sécurité affective de l'enfant

En son absence, un autre professionnel identifié «relais» assure la continuité.

Peu à peu, l'enfant peut créer autour de lui d'autres repères que celui de l'adulte référent et sera suffisamment sécurisé pour aller spontanément vers l'un ou l'autre professionnel du groupe.

L'adulte référent permet de répondre aux besoins d'attachement, de sécurité, de continuité, de stabilité dont l'enfant a besoin pour grandir et permet également aux parents de trouver une écoute et une sécurité.

Il accompagne la période d'adaptation.



L'adaptation se déroule en 2 temps (durant une ou deux semaines) :

1. Une première période durant laquelle parents et enfant sont accueillis, au sein du groupe par le référent de l'enfant.

Ensemble, un plan d'adaptation est établi ; il intègre la disponibilité des parents, le rythme de l'enfant et le planning du professionnel référent.

Une fiche d'observation reprenant les habitudes de vie de l'enfant concernant l'éveil, le repas, le sommeil, les jeux, la santé, l'objet transitionnel (doudou etc.) est remplie conjointement avec les parents.

Une liste du matériel à apporter est donnée à la famille.

Les autres membres de l'équipe sont présentés à l'enfant et à ses parents.

Une visite des locaux complète cette première approche.

2. Une seconde période durant laquelle l'enfant est confiée aux référents en l'absence des parents pour une séparation progressive afin d'aboutir à une « petite journée » de séparation.

L'équipe référente planifie le calendrier de la période d'adaptation avec les parents.

L'allaitement est possible sur place ou par l'intermédiaire du dépôt de biberons à la crèche.

L'accueil privilégie l'individualité de l'enfant et de sa famille.

Dès son admission, chaque enfant dispose d'un matériel individuel. Ainsi portemanteau, casier, trousse de toilette, lit sont personnalisés avec sa photo, son prénom et un symbole.

Dans chaque lieu de vie un panneau à hauteur d'enfants est dédié à l'affichage des photos de famille.

Les photos du personnel sont également affichées sur un panneau.

LA SECURITE AFFECTIVE

« La crèche est une bijouterie car vous nous confiez ce que vous avez de plus précieux »

Pour que l'enfant se sente en sécurité à la crèche et puisse jouer, dormir, manger sans crainte ou anxiété, les parents aussi doivent se sentir rassurés. L'enfant est sécurisé quand il sent que ses parents pensent « là, tu es bien. Tu es en sécurité ». Pour cela, il est important de prendre le temps de créer le lien entre les parents, l'enfant, le personnel de la crèche et les autres enfants.

Le premier contact avec les parents a lieu lors du premier rendez-vous. Les parents peuvent visiter les locaux, rencontrer les professionnels. La personne en charge de la visite donne des informations sur l'organisation d'une journée, des temps forts comme le sommeil, le jeu, les repas, les soins d'hygiène, les types d'activités proposées (en fonction de l'âge) ainsi que sur les qualifications professionnelles des adultes qui travaillent à la crèche.

Les parents peuvent rencontrer les personnes référentes du groupe dans lequel entrera leur enfant.

Lors de la période d'adaptation qui est progressive, il est bon que les premiers liens de l'enfant avec le personnel de la crèche et les autres enfants se fassent en présence des deux parents pour sécuriser l'enfant et faciliter la création de lien et son bien-être.

Pour les parents, c'est aussi l'occasion de s'imprégner de l'ambiance de la crèche et du cadre dans lequel leur enfant va passer sa journée.

Les parents peuvent appeler dans la journée pour prendre des nouvelles.

Bien que la crèche soit un lieu collectif, le personnel respecte le rythme de l'enfant.

La sécurisation de l'enfant passe aussi par :

- Des rituels quotidiens qui donnent à l'enfant des repères sur le déroulement de la journée
- des repères visuels : l'enfant dort toujours dans le même lit, il a un casier etc.
- l'usage de symboles ou de photos pour montrer à l'enfant qu'il a sa place, un casier, un porte-manteau, un lit ...
- la présence de photos des parents pour le rassurer
- l'accès à la tétine et au doudou.

L'adulte sécurise aussi l'enfant en communiquant de manière calme, en se mettant à sa hauteur pour lui parler et en étant à l'écoute de ses besoins.

Il est important que les parents informent l'équipe de tout changement afin que l'enfant soit prévenu et qu'il ne s'inquiète pas. L'équipe se tient à leur disposition pour toute question.

LE DOUDOU OBJET TRANSITIONNEL

Si l'enfant vient à la crèche avec un objet lui appartenant, un doudou, il est important de lui laisser la possibilité de l'avoir en main. Le doudou doit rester accessible.

Il ne doit pas être retiré à l'enfant systématiquement car il joue un rôle sécurisant dans les moments de transition et de séparation.

Il peut être une odeur de la maison, imprégnée dans un tissu, une peluche, ... que les parents peuvent apporter à la crèche ; mais l'enfant peut aussi s'approprier un autre objet personnel, une tétine ... qui l'accompagnera, le consolera et l'aidera à appréhender des situations nouvelles. Le doudou a une fonction fondamentale que l'adulte doit respecter.

C'est l'enfant qui sait et qui décide à quel moment il laisse son doudou (le doudou est un objet précieux)

L'enfant dispose librement de son doudou ; l'adulte propose à l'enfant de poser le doudou à sa place lors d'une activité particulière. C'est l'enfant qui quitte son doudou.

LA COMMUNICATION A L'ENFANT

Pour être bien à la crèche, l'enfant doit être en confiance et sécurisé avec les personnes qui prennent soin de lui. La relation et la communication sont donc importantes.

Le bébé est une personne et il reste un individu même dans un groupe, c'est pour cela que les professionnelles de la crèche sont présentes et attentives à chaque enfant malgré la collectivité.

Considérant l'enfant comme un individu à part entière veut dire que la professionnelle est à son écoute, lui parle directement, le prévient de ce qui va se passer (repas, change, changement d'activité...), l'appelle par son prénom en le regardant et en se mettant à sa hauteur. Cela passe aussi par des actes qui communiquent le respect de sa personne et de sa place dans la crèche comme avoir son lit, sa turbulette... Dans toutes leurs communications à l'enfant, les professionnelles assurent le respect et la confidentialité.

Les professionnelles sont à l'écoute de l'enfant et favorise son expression en adaptant leur façon de communiquer à la compréhension de l'enfant.

La relation individuelle permet à l'enfant d'entrer lui-même dans la communication et de développer son apprentissage de la langue mais également de développer son estime de soi et sa confiance en soi car les professionnelles ont à cœur de valoriser et encourager individuellement l'enfant.

L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN

Les transmissions

Afin de favoriser les échanges quotidiens et préserver la sérénité, un seul parent entre dans le lieu de vie de leur enfant pour donner et recevoir des transmissions entre vie familiale et vie en structure. Ces transmissions peuvent se faire oralement et par écrit. Les parents sont invités à les noter eux-mêmes pour éviter la perte d'information et privilégier l'échange et la relation spontanée entre eux et la personne qui les accueille. Les transmissions écrites n'impliquent pas qu'il n'y a plus de transmissions orales qui restent toujours très importantes dans leur côté relationnel et humain.

Le matin, les parents sont accueillis par une personne de l'équipe de leur enfant à qui ils peuvent transmettre ce qui leur paraît essentiel pour leur enfant.

Le soir, les parents sont accueillis par le personnel de la crèche qui restitue les informations pertinentes de la journée afin d'assurer la continuité de la prise en charge.

EVEILS ET JEUX

La crèche est un lieu de vie où il n'y a pas de programme à respecter. Néanmoins, des animations sont proposées pour répondre aux besoins d'éveil et de développement de chaque enfant.

L'activité principale de l'enfant est de jouer.

Il se construit par la découverte, l'expérimentation, le plaisir et le partage.

Dans ses expériences ludiques, l'enfant découvre son corps, son identité, sa place au regard du monde extérieur. Le professionnel, par son observation active et des interventions respectueuses, l'accompagne dans cet éveil.

Quand un enfant est en confiance dans le groupe, il joue spontanément et est ouvert aux expériences. Les activités sont proposées mais jamais imposées. Les enfants participent avec plaisir. De ce fait, tous ne font pas forcément l'activité proposée et pas forcément en totalité. Ils sont dans d'autres explorations.

Un enfant apprend d'abord spontanément par l'exploration, l'interaction, l'observation, l'imitation et l'écoute. Sa pensée se structure :

- ✈ à partir de ce qu'il voit, entend, touche ou sent,
- ✈ à partir des rapports qu'il a avec les adultes et les enfants de son entourage.

En agissant par lui-même et en étant dans des positions qu'il maîtrise, l'enfant développe sa confiance en lui et son estime de soi.

L'éveil du tout-petit

Le bébé est installé sur un tapis de sol sur le dos. Il évolue, libre dans ces mouvements, entouré de jouets adaptés à son développement et avec la présence de l'adulte.

Il est installé dans une position qu'il maîtrise ou dans une posture qu'il a acquise, par exemple : « position assise ». L'enfant est acteur de son propre développement dans lequel l'adulte l'accompagne.

LE REPAS

Les repas sont fournis par une société de restauration et remis en température sur place. Les menus sont validés par la diététicienne de la société de restauration, ils peuvent être modifiés en fonction des contraintes ou opportunités de la saison. Ils sont réalisés conformément au Décret n° 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration des crèches.

Le lait 1^{er} / 2^{ème} âge et le lait maternel sont fournis par les parents.

La boisson

Selon l'âge de l'enfant, le lait est proposé au repas et l'eau reste la boisson principale ; elle reste à la vue de l'enfant pour que l'enfant puisse en demander s'il en ressent le besoin, elle est également proposée à heure régulière entre les repas.

Les repas

Temps fort de la journée, le repas est un moment privilégié de contacts, d'échanges avec l'adulte et les autres enfants.

Le repas conjugue les habitudes familiales, les habitudes alimentaires et les nouvelles expériences.

C'est un moment de plaisir, de découvertes et d'apprentissage.

« L'enfant mange selon son appétit »...

Tous les aliments sont proposés aux enfants. Un aliment refusé par l'enfant ne sera pas exclu des prochains repas et reproposé à l'enfant. Les coutumes et cultures sont respectées en veillant à l'équilibre alimentaire quotidien sur la journée.

	Chez les bébés	Chez les plus grands
Le repas	Le repas est échelonné en fonction du rythme de l'enfant (temps de sommeil, temps d'éveil.)	à partir de 11h00.
Le goûter	en fonction de l'heure du repas	Entre 15h et 15h30

L'adulte qui donne un repas est impliqué dans l'action, il est disponible à l'enfant (regard, parole, confort).

Le petit enfant mange soit sur les genoux de l'adulte bien installé, soit dans un transat, l'adulte reste toujours à la hauteur de l'enfant.

Le biberon est donné dans les bras de l'adulte, à la demande, dans le calme et en favorisant l'échange (vue, parole ou pas..).

La diversification alimentaire se fait en concertation avec les parents.

L'enfant est installé à une table basse sur une chaise adaptée ; cette installation à table se fait une fois que l'enfant maîtrise la position assise et quand il est prêt. Quand l'enfant a une bonne coordination, il commence à manger seul, l'adulte l'aide en prenant une deuxième cuillère pour le laisser autonome. Il donne à manger à un seul enfant à la fois.

Pour les 2-3 ans, les enfants peuvent être invités à se servir seul ou le repas peut être servi sur plateau, ceci afin de développer l'autonomie de l'enfant.

Les repas festifs :

Les enfants sont réunis pour partager un temps convivial autour d'une grande table, pour les anniversaires, les piques niques, les fêtes telles que le carnaval (février/mars), la fête de fin d'année (juin) et Noël.

Les allergies et intolérances alimentaires font l'objet d'un protocole médical mis en place avec le médecin traitant et le médecin de crèche appelé PAI (protocole d'accueil individualisé).

LE SOMMEIL

Nous proposons à l'enfant des siestes en fonction de ses besoins. Nous respectons son rythme de sommeil et les habitudes familiales qui nous sont communiqués dans la feuille « habitude » et en fonction des informations données sur la nuit de l'enfant par les parents le matin.

Nous accompagnons l'enfant pour qu'il apprenne progressivement à s'endormir seul s'il n'a pas cette habitude et à s'endormir en collectivité.

Il y a des chambres spécifiques selon les âges. Chaque enfant a son lit et sa turbulette. Sa place peut être personnalisée (en fonction des crèches).

Les bébés sont surveillés lors de leur sommeil et nous les berçons ou leur remettons leur tétine si nécessaire.

L'un de nous reste dans la chambre pendant la sieste des plus grands et des moyens. Les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil.

Si un enfant s'endort ailleurs que dans la chambre, nous le laissons dormir à cet endroit pour qu'il ne se sente pas perdu à son réveil.

Les tétines et les doudous sont à disposition pendant la sieste.

Les rituels de coucher varient en fonction de l'âge et de l'enfant et rassurent les enfants parce qu'ils sont quasiment identiques d'un jour à l'autre.

Les parents peuvent visiter la chambre où dort leur enfant.

